Malgré la mobilisation massive des enseignants, personnels de la ville et parents (grèves, rassemblements, pétitions…) le maire de Paris s'obstine à vouloir appliquer le décret du 24 janvier dès la rentrée 2013.
De plus, il se montre méprisant et insultant envers l'ensemble des nseignants et leurs représentants.

L' intersyndicale parisienne, SNUi pp- FSU, SNUDI – FO, SE- UNSA,
SUD Éducation, CGT Éduc'Action et CNT STE, appelle à la mobilisation
le jour de la réunion du Conseil de Paris et réaffirme ses positions :

▶ Le décret sur les rythmes scolaires doit être abrogé.

▶ Le maire de Paris doit retirer son projet et cesser le chantage.

▶ Les conditions de scolarisation des élèves doivent être améliorées :
restitution de tous les postes supprimés depuis 5 ans (RASED, titulaires-remplaçants, etc.).

POUR :
l'amélioration des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves
et des conditions de travail des personnels

NON :

au mépris et au passage en force

Toutes et tous dans l'action le lundi 25 mars

9 h 30 : Rassemblement à l'Hôtel de Ville remplaçants, etc.).

10 h 30 Manifestation vers le Rectorat (Sorbonne)
POUR

14 h 30 Assemblée générale à la Bourse du Travail